

**Procès-verbal de
l'Assemblée générale du mercredi 5 avril 2023 à 19h30**

Salle paroissiale de l'Eglise catholique de Morat, Meylandstrasse 21, 3280 Morat

Présences : selon liste en annexe

Excusés : selon liste en annexe

1. Salutations

Le Président Jacques Moser ouvre l'assemblée à 19h33, et salue les personnes présentes en langue allemande et française, à l'occasion de cette Assemblée générale d'IMPULS District du Lac, 2023.

Après en avoir fait la demande à l'Assemblée, le Président informe les personnes présentes qu'il poursuivra, avec leur accord, en langue allemande. Il demande aussi l'autorisation pour la prise de quelques photos, et ces deux points lui sont accordés.

Sont présentes, 14 personnes ayant le droit de vote. La majorité absolue est à 8 voix.

Le Président salue en particulier la présence de notre ancien Président d'IMPULS District du Lac Theo Studer, ainsi que les représentants des communes de Greng, Cormondes, Kleinböisingen et Morat, de la paroisse réformée de Morat, et de la paroisse catholique de Morat, de la Fondation AH-Stiftung représentée par Florian Baeriswyl et Michael Merandi ; il salue également le représentant de la presse, et les membres du Comité, ainsi que les réviseurs présents. Il salue la présence de Corina Niederberger-Brühlhart, responsable d'IMPULS District du Lac, et de Sarah von Gunten, administratrice et conseillère en budget.

Il mentionne également les noms et fonctions des personnes excusées, dont notamment M. le Conseiller d'Etat Philippe Demierre, ainsi que Mme Rita Pürro Spengler, membre du Comité et M. Peter Huber, ancien président d'IMPULS District du Lac.

Le président indique que les invitations comprenant l'ordre du jour, son rapport annuel et les comptes 2022 et statistiques d'activités, ainsi que le budget 2023, sont parvenus aux membres dans les délais prévus par les statuts.

Aucune prise de parole n'est demandée quant à l'ordre du jour prévu pour cette Assemblée.

2. Election de scrutateur/scrutatrice

Sur proposition du Comité, M. Peter Ryf est nommé scrutateur par acclamation, pour la soirée.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2022

Le Procès-verbal qui vous est présenté en allemand et en français est à disposition des personnes présentes. Il est accepté à l'unanimité.

4. Rapport annuel du Président

Le rapport annuel du président fait partie intégrante de l'invitation à l'Assemblée générale. Le Président revient sur quelques éléments, dont la progression et la mise en place de la stratégie 2020-2025.

Il évoque également la possibilité d'élargir l'offre de prestations d'IMPULS District du Lac. Dans ce but, contact a été pris avec la Fondation AH-Stiftung, et les signes sont bons pour une future collaboration de nos deux instances. Le cadre de notre collaboration a été élaboré mais les termes précis de nos accords sont encore à finaliser.

Cela signifie également, que notre Association sera représentée en la personne M. Peter B. Meier au Conseil de Fondation de AH-Stiftung. Son élection est toutefois encore en attente.

Sur proposition du Comité, l'Assemblée approuve à l'unanimité le Rapport annuel du président, ainsi que la réalisation de la stratégie 2020-2025, et la collaboration avec la Fondation AH-Stiftung, telle qu'il lui a été présentée.

5. Comptes 2022 et rapport des réviseurs

Les comptes 2022 sont parvenus aux membres avec l'invitation à l'Assemblée. Le président remercie Peter Ryf pour l'aide apportée à leur bouclage.

Les finances sont en effet un des talons d'Achilles de notre Association, et nous n'avions pas eu l'opportunité de constituer des réserves ces dernières années. Les moyens à disposition, utilisés au plus près de nos besoins, sont préoccupants.

IMPULS District du Lac peut néanmoins présenter à fin 2022 un résultat positif de CHF 1'826.92. Il rend toutefois attentif au recul de CHF 4'000.- au bilan.

La parole n'est pas demandée suite à cette présentation, et le réviseur Hans-Beat Johner lit le rapport de révision. La parole n'est pas demandée suite à cette lecture.

6. Acceptation des comptes 2022 et décharge au comité

L'Assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2022 et en donne décharge au comité. Le Président les remercie pour leur confiance, et remercie également les réviseurs pour leur travail.

Le Président donne au réviseur présent, un cadeau de remerciement pour leur travail.

7. Perspectives d'avenir

Le président passe la parole à Peter B. Meier, responsable du personnel et des infrastructures pour le comité d'IMPULS. Il entreprend de résumer la situation quant aux différentes modifications survenues durant l'année parmi le personnel. Modification des taux d'engagement (Direction du service 60% ; administration et conseil en budget 40%). Il s'agit-là d'une augmentation de la part administrative dans le secteur du conseil en budget. La répartition des responsabilités par secteur a également été revue. Le service IMPULS District du Lac est maintenant ouvert 4 jours par semaine, au lieu de 3 jours. Les installations informatiques ont été modernisées et un raccordement du serveur en réseaux installé.

Cette année, les installations téléphoniques ont été changées, et de nouvelles adresses emails créées, élargies également aux membres du Comité, ce qui permettra une administration plus économe en papier. En conclusion, M. Peter B. Meier reconnaît que l'investissement en valait la peine, et qu'il s'est fait dans des conditions avantageuses

Kathrin Reist, qui au sein du Comité s'occupe des recherches de fonds, informe quant à elle, de la mise à jour des diverses catégories de donateurs, et de leurs coordonnées. La recherche de fonds fonctionne bien, et Kathrin Reist est heureuse de pouvoir informer que de nouveaux soutiens ont été trouvés.

Pour terminer, Corina Niederberger-Brühlhart, responsable du bureau, informe de la révision de l'organisation des procédures administratives, ce qui a pu aussi contribuer à une mise en réseau des activités et une économie en termes de classement sur support papier.

Le Conseil en budget peut à nouveau fonctionner en plein. Elle évoque notamment un mandat important qui leur a été confié, pour une personne dont le service aura à s'occuper durant une plus longue période.

En novembre, IMPULS organisera une présentation de l'importance du 2^e pilier. Cette information sera faite par M. Peter B. Meier.

Piet Los revient sur la question du Conseil en budget et les apports à prévoir pour l'année à venir. Le Président ne pouvant y répondre, il recommande d'attendre les résultats en fin d'année.

Julia Senti, conseillère communale à Morat, s'inquiète du nombre peu élevé des membres du Comité. Le Président promet de reprendre ce point en 10. Mme Senti propose de s'adresser aux communes du district. Le Président la remercie de son intervention.

Une autre question de Julia Senti concerne les statistiques. Il semblerait que la commune de Morat a moins de consultations que les années précédentes. Peter B. Meier informe que la manière de compter les cas traités a changé, et Mme Corina Niederberger-Brühlhart informe sur la raison de cette différence dans les décomptes.

Sofia Suter, ancienne responsable d'IMPULS à ce poste, demande quelle est la manière actuelle de faire ces décomptes, et informe sur ce qui était antérieurement le cas.

Peter B. Meier et Corina Niederberger-Brühlhart informe sur le mécanisme maintenant pris en compte. Le Comité déclare vouloir rendre la chose plus transparente encore, ce qui facilitera l'information aux communes.

8. Fixation de la cotisation des membres et du forfait par cas

Le Comité recommande de maintenir les montants qui ont prévalu l'année dernière, et indiqués comme suit : Membres individuels CHF 35.-, Membres donateur/donatrice CHF 70.-, Membres collectifs CHF 300.- et sponsors CHF 100.-.

Aucune prise de parole n'est demandée sur ce thème, et les montants de cotisation sont maintenus pour l'année 2023, à l'unanimité.

Le Comité propose que les forfaits pour les cas traités, ainsi que les tarifs des prestations soient maintenus également pour cette année, soit :

30 min.	CHF 30.-
Jusqu'à 180 min.	CHF 80.- (forfait par cas)
Heure suppl.	CHF 15.-
Montant max.	CHF 300.-

Mme Julia Senti demande un éclaircissement sur les prix et s'il y a une possibilité d'être exonéré de ces frais. Corina Niederberger-Brühlhart informe qu'il est possible d'analyser une telle demande d'exonération totale ou partielle. M. Peter B. Meier invoque toutefois la très bonne qualité des services d'IMPULS District Lac, qui n'est plus à démontrer.

Mme Sofia Suter souhaiterait que les montants ainsi offerts, fassent aussi l'objet de statistiques. Cela rendrait une meilleure prise en compte des services rendus. La responsable informe que cela est déjà introduit dans les chiffres.

Concernant la question de Piet Los, et le Conseil en budget, Corina Niederberger-Brühlhart mentionne que la question est du ressort de sa collègue Sarah von Gunten, en charge du poste, qui pourra en informer plus précisément.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, les montants présentés pour les forfaits et pour les tarifs de prestations sont maintenus pour l'année à venir, et soumis au vote, ils sont acceptés pour la majorité et une abstention.

9. Budget 2023

Le Président présente le Budget 2023 qui est équilibré. La parole n'étant pas demandée pour cet objet de l'ordre du jour, le Budget 2023 est accepté à l'unanimité.

10. Situation au sein du Comité

I. Comité selon les statuts

Le Président mentionne que le Comité doit être composé de 5 membres, ce qui n'est pas le cas actuellement. La recherche d'une personne, au poste des Finances, reste difficile, comme il avait été mentionné l'an dernier.

II. Demande à l'Assemblée

Afin que le Comité n'ait pas à fonctionner trop longtemps encore, en sous-effectif, mandat est demandé à l'Assemblée de pouvoir trouver et élire une personne qui pourrait entrer en fonction au Comité durant l'année.

Aucune prise de parole n'étant demandée, la demande est ainsi acceptée.

11. Requêtes des membres

Les statuts mentionnent à l'art. 12 al. 4 que des requêtes peuvent parvenir au Comité jusqu'au 31 décembre de l'année précédente. Aucune demande particulière n'est parvenue au Comité. Il n'est donc pas nécessaire de traiter ce point de l'ordre du jour.

12. Divers

Le Président remercie encore Corina Niederberger-Brühlhart et Sarah von Gunten pour leur très bon travail et leur soutien au Comité, dont elles font preuve tout au long de l'année. Le Président leur remet un bon à chacune et leur souhaite une bonne continuation dans leur fonction.

Il se félicite également de la bonne collaboration au sein du Comité, et en remercie les membres. Chacune de leur recommandation ou de leur analyse est précieuse, lors des séances. Leur engagement rend le cadre de travail et les prestations que IMPULS peut offrir encore meilleures.

Theo Studer demande la parole, et demande à l'Assemblée d'applaudir également son président.

Julia Senti adresse une demande à Corina Niederberger-Brühlhart et Sarah von Gunten, afin que la bonne collaboration avec le Service social soit maintenue. Elle donne aussi au président une carte de visite de « La Tuile », afin de nouer un contact avec cette association.

Personne ne demandant encore la parole, le Président met un terme à la partie statutaire de cette Assemblée 2023, et clôt les débats à 20h59.

Morat, le 14 septembre 2023

Pour le Procès-verbal, le Président



Jacques Moser